

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/9867
15 juillet 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 JUILLET 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'ALGERIE, DE L'ARABIE SAOUDITE, DU BURUNDI, DU CAMEROUN, DU CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU), DE LA COTE D'IVOIRE, DU DAHOMEY, DE L'ETHIOPIE, DU GABON, DU GHANA, DE LA GUINEE, DE LA GUINEE EQUATORIALE, DE LA HAUTE-VOLTA, DE L'INDE, DU KENYA, DU LIBERIA, DE LA LIBYE, DE MADAGASCAR, DU MALI, DU MAROC, DE MAURICE, DE LA MAURITANIE, DU NIGER, DU NIGERIA, DE L'OUGANDA, DU PAKISTAN, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, DE LA REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, DU RWANDA, DU SENEGAL, DE LA SIERRA LEONE, DE LA SOMALIE, DU SOUDAN, DU TOGO, DE LA TUNISIE, DE LA YOUGOSLAVIE ET DE LA ZAMBIE

D'ordre de nos gouvernements respectifs, nous avons l'honneur de demander d'urgence une réunion du Conseil de sécurité aux fins de reprendre l'examen de la question du conflit racial en Afrique du Sud découlant de la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine et en vue d'examiner, en particulier, la situation résultant des violations de l'embargo sur les armes requis par les résolutions du Conseil de sécurité 181 (août 1963), 182 (décembre 1963) et 191 (juin 1964).

C'est le refus de plusieurs Etats Membres d'appliquer loyalement l'embargo sur les armes qui rend nécessaire une telle réunion. Il est profondément regrettable que depuis l'adoption de ces trois résolutions du Conseil de sécurité, lesdits Etats aient continué à fournir à l'Afrique du Sud des avions, des hélicoptères, des armes lourdes de tous types et d'autre matériel que ce pays utilise pour imposer ses politiques racistes et pour commettre des agressions militaires contre des peuples épris de liberté.

Les rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine fournissent depuis des années des renseignements détaillés concernant l'étendue de ces violations. La communication la plus récente du Président dudit Comité au Président du Conseil de sécurité (S/9858 et Corr.1, du 2 juillet 1970) contient des preuves qui étayent notre

demande. Au surplus, comme il est relevé dans cette lettre, l'Afrique du Sud a pu obtenir des licences, une assistance technique et des capitaux étrangers en vue de développer très sensiblement la fabrication d'armes, de munitions, de véhicules militaires et de matériel.

Cette situation comporte un autre aspect fâcheux, à savoir qu'en ne dénonçant pas ces violations le Conseil de sécurité a encouragé d'autres Etats à reconsidérer leur décision de respecter l'embargo.

Ces violations ont permis au Gouvernement sud-africain d'édifier une puissance militaire considérable qu'il n'utilise pas seulement pour imposer ses politiques racistes mais également pour bafouer les décisions de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la Namibie, la Rhodésie du Sud ainsi que les territoires sous occupation portugaise de l'Angola et du Mozambique. En outre, il utilise ce pouvoir militaire pour menacer la souveraineté d'Etats indépendants africains qui sont ses voisins.

Nous tenons à faire savoir que si l'embargo sur les armes devait se relâcher encore, cette situation aurait de graves conséquences tant pour l'Organisation des Nations Unies que pour les populations d'Afrique australe. Elle serait aussi gravement préjudiciable aux relations entre les Etats africains et les Etats qui contreviennent audit embargo.

C'est pourquoi nous demandons d'urgence une réunion du Conseil de sécurité en vue de trouver les moyens de renforcer l'embargo sur les armes et de veiller à ce qu'il soit pleinement appliqué.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Le représentant de l'Algérie
Le représentant de l'Arabie Saoudite
Le représentant du Burundi
Le représentant du Cameroun
Le représentant du Congo
(République démocratique du)
Le représentant de la Côte d'Ivoire
Le représentant du Dahomey
Le représentant de l'Ethiopie
Le représentant du Gabon
Le représentant du Ghana
Le représentant de la Guinée /...

Le représentant de la Guinée
équatoriale

Le représentant de la Haute-Volta

Le représentant de l'Inde

Le représentant du Kenya

Le représentant du Libéria

Le représentant de la Libye

Le représentant de Madagascar

Le représentant du Mali

Le représentant du Maroc

Le représentant de Maurice

Le représentant de la Mauritanie

Le représentant du Niger

Le représentant du Nigéria

Le représentant de l'Ouganda

Le représentant du Pakistan

Le représentant de la République
arabe unie

Le représentant de la République
centrafricaine

Le représentant de la République
populaire du Congo

Le représentant de la
République-Unie de Tanzanie

Le représentant du Rwanda

Le représentant du Sénégal

Le représentant de la Sierra Leone

Le représentant de la Somalie

Le représentant du Soudan

Le représentant du Togo

Le représentant de la Tunisie

Le représentant de la Yougoslavie

Le représentant de la Zambie